



# Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19 Centre Socioculturel L'Agora

Août 2020 (vient compléter le protocole émis en mai 2020)

# Procédure pour la reprise des activités socioculturelles du Centre

## (Animateurs bénévoles et salariés d'activités)

Afin de lutter contre la propagation du COVID-19 et dans un souci de préserver la santé de l'ensemble des adhérents, ce document vient compléter le premier PCA établi en mai 2020 visant à une reprise de l'activité salariée.

Le coordinateur de la gestion COVID-19 est Vincent BROUDIN.

### **Préambule : les consignes socles :**

Précautions à respecter IMPÉRATIVEMENT

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuies-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel entre adhérents
- ✓ Laisser les portes ouvertes autant que possible
- ✓ Désinfection journalière des surfaces communes par le responsable d'activités et les participants (poignées de portes, dossier de chaises en plastique, interrupteurs...)
- ✓ Si café, désignation d'un responsable qui prépare, sert et désinfecte après la pause. Chaque adhérent apporte sa propre tasse

Gestion des déchets

Lorsque les Équipements de Protection Individuelle (EPI) sont à usage unique, leur approvisionnement constant et leur évacuation doivent être organisés.

Les déchets potentiellement souillés sont à jeter dans un double sac poubelle, à conserver 24 heures dans un espace clos réservé à cet effet avant élimination dans la filière ordures ménagères.

Privilégier les poubelles ne nécessitant pas de contact manuel pour leur ouverture et fermeture.

Lorsque les EPI sont réutilisables, leur entretien, notamment leur nettoyage-désinfection selon les procédures adaptées, doit être organisé.

Gestion des outils

Dans le cas d'ateliers partagés, attribuer dans la mesure du possible des outils de travail individuels et un marquage spécifique pour chacun. En cas d'impossibilité, établissez une rotation des tâches avec nettoyage-désinfection avant et après utilisation du matériel commun,

Afficher « se laver les mains avant et après utilisation de tout matériel commun »

Pour limiter le risque de contact avec des surfaces contaminées, en plus du nettoyage-désinfection habituel des locaux, un nettoyage-désinfection plus fréquent des surfaces en contact avec les mains est préconisé (espaces de convivialité, rampes d'escalier, poignées de portes, boutons d'ascenseurs...).

## **1. Les activités maintenues dans le cadre du PCA sont les suivantes :** **Actions conditionnées à un accord de la municipalité**

L'ensemble des activités socioculturelles du Centre avec les aménagements suivants :

### **a) Les activités extérieures**

Sont concernées les activités suivantes :

- ✓ Agora'Pieds
- ✓ Marche Tonique
- ✓ Sorties familiales
- ✓ Pause Photos (dans le cadre de sorties)

Actions mises en place :

- ✓ Déplacement dans le respect de la distanciation
- ✓ Pour la marche (Agora'pieds et marche tonique), organisation par groupe de 10 personnes espacé d'au moins 10 mètres avec guide-file et serre-file pour chaque groupe. Pas d'entrée dans le Centre (café pris à l'extérieur si beau temps ; en cas de pluie, pas de café)
- ✓ Si distanciation impossible, port du masque obligatoire
- ✓ Dans le cas d'une entrée dans L'Agora, gel hydroalcoolique, élargement à l'entrée du Centre, et port du masque obligatoire. Respect du sens de circulation (entrée, sortie)

### **b) Les activités intérieures**

Sont concernées les activités suivantes :

#### Anglais enfants (maximum 10 participants)

Cette activité se déroulera en salle Poterie. Élargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour l'intervenant et les enfants âgés de plus de 10 ans. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Bricol'Piou (maximum 10 participants)

Cette activité se déroulera en salle Poterie. Élargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour les intervenantes et les enfants âgés de plus de 10 ans. Mise à disposition de matériel spécifique à l'activité gardé sous clé durant une semaine. gel hydroalcoolique à disposition durant l'activité. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Surfonautes (maximum 10 participants)

Cette activité se déroulera à la cybercommune. Élargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour l'intervenant et les enfants âgés de plus de 10 ans. Désinfection des espaces de travail après chaque séance assurée par l'animatrice (clavier, table, chaise, écran). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Anglais adulte (limité à 12 personnes)

Cette activité se déroulera en salle Bleue (une entrée et une sortie). Élargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour l'intervenant et pour les participants. Chaque participant apporte son propre matériel (stylo, feuilles). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Chorale

Cette activité se déroulera en salle Manon des Sources. Élargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle, Mise en place de chaises en cercle avec distanciation d'1 mètre entre chaque participant. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Chronotic (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera à la cybercommune. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour l'intervenant et les participants. Désinfection des espaces de travail après chaque séance assurée par l'animatrice (clavier, table, chaise, écran). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Couture (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera à L'Espace Jeunes suivant l'effectif, sinon en salle Poterie. Mise à disposition d'une table par couturière avec respect de la distanciation. Port du masque obligatoire pour l'animatrice et les participants. Chaque personne apporte son propre matériel. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Danse de Société (limité à 40 personnes)

Cette activité se déroulera en salle 2 le mercredi et le samedi. Sur la base d'un document émis par la Fédération Française de Danse, voici le protocole mise en place. En début de séance : transmission par l'encadrant des consignes à respecter. Pas de limitation de l'effectif dans le cours. Reprise de la Danse à Deux : Si par nature même, la pratique de l'activité dansée nécessite un contact (Danse à Deux, Pas de Deux, Portés) la règle de distanciation physique ne s'applique pas. Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique des activités physiques. Toutefois lorsque le contact est nécessaire à la pratique d'une activité dansée de par sa nature même et que la règle de la distanciation physique n'est pas applicable, nous conseillons le port du masque respiratoire par chaque pratiquant. Un espacement de 2 mètres entre chaque couple, est conseillé si l'effectif et la configuration de la salle le permet mais n'est pas obligatoire. Une désinfection régulière des mains sera effectuée tout au long de la pratique de l'activité physique dansée lorsque le contact est nécessaire, surtout s'il y a nécessité de changement de partenaire. Dans ce cas, cette désinfection des mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique pourra être conseillée entre chaque changement. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Dessin/peinture (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera à L'Espace Jeunes. Port du masque obligatoire pour l'animateur et les participants. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Désinfection des toiles cirées de protection à la fin de l'activité. Chaque personne apporte son propre matériel. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Dict'Agora (limité à 25 personnes)

Cette activité se déroulera en salle 2 . Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour les participants. Mise en place d'un espacement d'1 mètre avec une table par participant. Chaque participant apporte son propre matériel (stylo, papier). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Digiscrap (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera à la Cybercommune. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Dans la mesure du possible, les participants viennent avec leur propre matériel, sinon, désinfection à posteriori des postes utilisés par la personne référente de l'activité. Port du masque obligatoire pour tous. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Espagnol adulte (limité à 12 personnes)

Cette activité se déroulera en salle Bleue. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour l'intervenant et pour les participants. Chaque participant apporte son propre matériel (stylo, feuilles). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

#### Fimo'déco (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera en salle Poterie. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora, port du masque obligatoire pour chaque participant. Chacun apporte son propre matériel. Gel hydroalcoolique à disposition pendant l'activité. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Généalogie (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera à la Cybercommune. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Dans la mesure du possible, les participants viennent avec leur propre matériel, sinon, désinfection à posteriori des postes utilisés par la personne référente de l'activité. Port du masque obligatoire pour tous. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Gym Relaxante

L'utilisation de la salle Fanny a été convenu avec la mairie. Cette dernière est peu utilisée, les couloirs d'accès sont larges, sans affluence.

· Le matériel de l'activité est stocké dans l'armoire de la salle et utilisé uniquement par la gym relaxante.

Les deux cours de Gym relaxante sont espacés de trois jours, ce qui permet une aération du matériel.

Préparation des locaux par l'animatrice :

- Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des élèves
- Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- Espace de pratique : installer les tapis au sol délimitant un espace minimum de pratique de 1 mètre entre chaque pratiquant.

Accueil des élèves :

· A l'inscription, le protocole est remis à chaque élève. Son numéro de téléphone est relevé pour le prévenir si besoin. Utilisation d'une feuille d'émargement remplie par l'animatrice, qui permet de briser une chaîne de transmission.

· Hygiène des mains :

Demande faite aux élèves de se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains avant d'ouvrir la porte de l'espace Pagnol.

Généralement l'ascenseur n'est pas utilisé. Sinon, nettoyage des boutons par chaque utilisateur.

Mise à disposition de gel hydroalcoolique à la salle.

- Affaires personnelles : Les élèves arrivent au cours en tenue de gym. Laisser toutes les affaires dans un sac, apporté par l'élève, posé dans l'espace alloué à élève.
- Port du masque pour les élèves et le professeur.
- Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- Fonctionnement du cours: statique, au tapis
- Pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule.

Sortie de la salle :

- Aération ¼ d'heure
- Fermeture des portes par l'animatrice
- Désinfection des portes de placard et de salle au départ
- Désinfection de la clef avant de la remettre à la mairie.

### Initiation à l'informatique (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera à la Cybercommune. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Dans la mesure du possible, les participants viennent avec leur propre matériel, sinon, désinfection à posteriori des postes utilisés par un salarié du Centre. Port du masque obligatoire pour tous. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Lutherie/Guitare Électrique (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera à l'Espace Jeunes. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Désinfection des mains après utilisation du matériel commun. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Italien (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera en salle Poterie. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Chaque participant apporte son propre matériel (stylo, feuilles). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Laine et chiffons (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera à l'Espace Jeunes. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Local musique

Cette activité se déroulera dans le local de répétition. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée. Port du masque obligatoire. Aération du local pendant 15 minutes après les répétitions (portes intérieures et extérieures).

Ce local dispose de matériel mutualisé :

#### ✓ Gestion des micros de chant :

- 2 micros à poste sur pieds, ensachés à disposition. Interdiction de démonter tout ou partie de ces ensembles (pied, micro, câble, sachet)
- Désinfection obligatoire par spray de la protection du micro en début et fin de répétition
- Passage d'une lingette désinfectante au niveau du pied de micro si manipulé lors de la répétition
- Possibilité d'utiliser son propre micro à condition d'amener également son propre pied de micro et son propre câble). Ne pas démonter ou débrancher les micros du local.

✓ Gestion de la batterie mutualisée : Par défaut, seuls les pieds (cymbales, charleston), la grosse caisse (sans pédale) et les toms sont mutualisés. Pas de démontage ou déplacement de la batterie du local. Chaque batteur vient avec ses cymbales, sa pédale de grosse caisse et sa caisse claire. Il peut ajouter des éléments autour la batterie mais pas en enlever (pas de démontage de toms pour placer la ride).

#### ✓ Utilisation de la table de mixage et du système de sonorisation :

Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après manipulation de la table de mixage et/ou de l'ampli de sonorisation (s'assurer que les mains soient bien sèches avant manipulation de la table de mixage) et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Port du masque obligatoire pour chaque participant.

### Objets Connectés (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera à la cybercommune. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora et dans la salle permettant le nettoyage des mains avant et après la manipulation d'objet en commun si besoin. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Pause Photos (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera majoritairement à l'extérieur et ponctuellement à l'Espace Jeunes. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Peindre Ensemble (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera dans l'Espace Jeunes. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Chaque participant utilise son propre matériel. Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Reliure (limité à 15 personnes)

Cette activité se déroulera dans l'Espace Jeunes. Entrée par l'Espace Jeunes. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée. Port du masque obligatoire pour chaque participant. Utilisation de matériel mutualisé (désinfection des mains au gel hydroalcoolique avant chaque utilisation par le participant). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Scrabble (limité à 10 personnes)

Cette activité se déroulera en salle Poterie les lundis et jeudis. L'aménagement des tables sera organisé de façon à respecter les distanciations (2 tables par table de jeu). Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Port du masque obligatoire pour chaque participant et lavage des mains au gel hydroalcoolique à chaque rotation d'équipe (changement de tables). Aération de la salle durant la séance (fenêtres, portes...).

### Tarot (limité à 35 personnes)

Cette activité se déroulera en salle 2. Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée de L'Agora. Port du masque obligatoire pour chaque participant et lavage des mains au gel hydroalcoolique à chaque rotation d'équipe (changement de tables).

## **2. En cas d'infection**

Une fiche « réflexe symptôme COVID » sera distribuée à chaque adhérent au moment de son inscription.

Si un des participants contracte le virus, l'activité sera immédiatement suspendue et les autorités compétentes prévenues (cf document Unique).

## **3. Retour d'expériences**

- ✓ Mise en place de ces mesures au redémarrage des activités
- ✓ REX effectué en lien avec les animateurs d'activités à l'issue de la première séance



## Centre socioculturel L'Agora Anglais adultes Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Bleue » du Centre et sera limitée à 12 participants.

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle  $\frac{1}{4}$  heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance: pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule.
- ✓ Utilisation de matériel propre à chaque adhérent (stylo, papier)

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération  $\frac{1}{4}$  d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.





## Centre socioculturel L'Agora Anglais enfants Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes sociales, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Activités manuelles » (« Salle Poterie ») du Centre et sera limitée à 10 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des enfants
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'enfant, les enfants et leur accompagnateur émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavages des mains)
- ✓ Port du masque pour les enfants de plus de 11 ans et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des portes, des dossiers de chaises et des tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora Bricol'Piou

## Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes sociales, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Activités manuelles » (« Salle Poterie ») du Centre et sera limitée à 10 participants

### 2. Préparation des locaux par les animatrices

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des enfants
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

### 3. Accueil des enfants

- ✓ A l'arrivée de l'enfant, les enfants et leur accompagnateur émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavages des mains)
- ✓ Port du masque pour les enfants de plus de 11 ans et les animatrices.
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule.
- ✓ Utilisation de matériel fourni par le Centre gardé sous clé entre chaque séance

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des portes, des dossiers de chaises et des tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora Chronotic

## Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Cybercommune » du Centre et sera limitée à 10 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Mise en place (si ce n'est pas déjà le cas) d'un film protecteur sur les claviers afin de faciliter la désinfection.

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : possibilité de travailler à 2 sur un poste (un accompagnateur et un apprenant) avec port du masque obligatoire.

### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par l'animatrice
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises en plastique, clavier et écran

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Couture

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : Chaque adhérent dispose d'une table de travail et apporte son propre matériel (machine à coudre, matériel de couture...)

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par l'animatrice
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises en plastique, clavier et écran

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Danse de société

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes sociales, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Salle 2 » du Centre et sera limitée à 40 participants

#### 2. Préparation des locaux par les animateurs

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ **Espace de pratique** : installation du matériel des animateurs (matériel utilisé spécifiquement et uniquement par les animateurs, stocké chez eux)

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : les danses en ligne seront, dans un premier temps, privilégiées dans le respect de la distanciation. La danse étant considérée comme une activité physique, le port du masque n'est pas obligatoire pendant la pratique de l'activité mais reste nécessaire avant et après la séance. Dans le cas de danse en couple, les couples « à la ville » n'auront pas l'obligation de porter un masque, les autres auront l'obligation d'en porter un. Pas de changement de partenaires. Respect d'une distance de 2m entre chaque couple.

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par l'animatrice

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Dessin peinture

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

#### 2. Préparation des locaux par les animateurs

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : Chaque adhérent dispose d'une table de travail et apporte son propre matériel. Désignation d'un « responsable café » en début de séance. Ce dernier sera chargé de préparer et servir le café au moment de la pause.

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ Désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Dict'Agora

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Salle 2 » du Centre et sera limitée à 25 participants

#### 2. Préparation des locaux par les animatrices

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installation du matériel par les animatrices (tables, chaises)

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et les animatrices
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : chaque participant apporte son propre matériel (stylo, feuille) et dispose d'une table de travail

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par les animatrices
- ✓ Désinfection des portes de dossier de chaises et tables par les animatrices

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



## Centre socioculturel L'Agora Espagnol Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Bleue » du Centre et sera limitée à 12 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des enfants
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animatrice
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule.
- ✓ Utilisation de matériel propre à chaque adhérent (stylo, papier)

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ Désinfection des tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.





## Centre socioculturel L'Agora

### Fimo déco

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Activités manuelles » (« Salle Poterie ») du Centre et sera limitée à 10 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animatrice
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule. Chaque participant dispose d'une table de travail.
- ✓ Utilisation de matériel propre à chaque adhérent (pâte Fimo, matériel).

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ Désinfection des tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Généalogie

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes sociales, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Cybercommune » du Centre et sera limitée à 10 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Mise en place (si ce n'est pas déjà le cas) d'un film protecteur sur les claviers afin de faciliter la désinfection.

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et les animateurs
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : possibilité de travailler à 2 sur un poste (un accompagnateur et un apprenant) avec port du masque obligatoire. Dans la mesure du possible, les apprenants viennent avec leur propre matériel

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par les animateurs
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises en plastique, clavier et écran

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Gym relaxante

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. L'activité gym relaxante dans la salle Fanny de l'espace Pagnol

- ✓ L'activité fait partie des animations de L'Agora. L'utilisation de la salle Fanny a été convenu avec la mairie
- ✓ La salle Fanny est peu utilisée, les couloirs d'accès sont larges, sans affluence
- ✓ Le matériel de l'activité est stocké dans l'armoire de la salle et utilisé uniquement par la gym relaxante
- ✓ Les deux cours de Gym relaxante sont espacés de trois jours, ce qui permet une aération du matériel

#### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des élèves
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ Espace de pratique : installer les tapis au sol délimitant un espace minimum de pratique de 1 mètre entre chaque pratiquant

#### 3. Accueil des élèves

- ✓ A l'inscription, le protocole est remis à chaque élève. Son numéro de téléphone est relevé pour le prévenir si besoin. Utilisation d'une feuille d'émargement remplie par l'animatrice, qui permet de briser une chaîne de transmission
- ✓ Hygiène des mains : demande faite aux élèves de se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains avant d'ouvrir la porte de l'espace Pagnol  
Généralement l'ascenseur n'est pas utilisé. Sinon, nettoyage des boutons par chaque utilisateur.  
Mise à disposition de gel hydroalcoolique à la salle
- ✓ Affaires personnelles : Les élèves arrivent au cours en tenue de gym. Laisser toutes les affaires dans un sac, apporté par l'élève, posé dans l'espace alloué à élève. Amener une serviette de plage à déposer sur le tapis
- ✓ Port du masque pour les élèves et le professeur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement du cours: statique, au tapis  
Pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ Désinfection des portes de placard et de salle au départ
- ✓ Désinfection de la clef avant de la remettre à la mairie

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales



## Centre socioculturel L'Agora

### Initiation informatique

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Cybercommune » du Centre et sera limitée à 10 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Mise en place (si ce n'est pas déjà le cas) d'un film protecteur sur les claviers afin de faciliter la désinfection

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et l'animatrice
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : possibilité de travailler à 2 sur un poste (un accompagnateur et un apprenant) avec port du masque obligatoire. Dans la mesure du possible, les apprenants viennent avec leur propre matériel

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par l'animatrice
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises en plastique, clavier et écran

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



## Centre socioculturel L'Agora Italien

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Activités manuelles » (« Salle Poterie ») du Centre et sera limitée à 10 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Chaque adhérent dispose d'une table de travail.

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animatrice
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule.
- ✓ Utilisation de matériel propre à chaque adhérent (stylo, papier).

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ Désinfection des tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



## Centre socioculturel L'Agora Laines et chiffon Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

### 2. Préparation des locaux par les animatrices

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installation du matériel par les animatrices (tables, chaises)

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et les animatrices
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : chaque participant apporte son propre matériel et dispose d'une table de travail

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par les animatrices
- ✓ Désinfection des portes de dossier de chaises et tables par les animatrices

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



## Centre socioculturel L'Agora – Studio de répétition

### Reprise de l'activité à partir du lundi 7 septembre 2020

#### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes sociales, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. L'accès au local musique – planning

Le présent protocole doit être signé par l'ensemble des membres du groupe AVANT toute répétition au local. L'accès à ce dernier ne se fait qu'après validation du créneau sur le planning partagé (Google agenda). Le responsable d'activité et le directeur peuvent éventuellement modifier, supprimer ces créneaux (trop rapprochés, conflit entre 2 groupes...). Seuls les musiciens inscrits et ayant signé le présent protocole sont admis.

Ils peuvent également venir vérifier la stricte application du présent protocole. Tout manquement pourra être sanctionné par la direction.

- ✓ Entrée et sortie par la porte jouxtant le local
- ✓ Émargement et gel hydroalcoolique à l'entrée (il est conseillé d'amener son propre stylo)
- ✓ Port du masque obligatoire
- ✓ Aération du local pendant 15 minutes après les répétitions (portes intérieures et extérieures)

**RAPPEL : LE POINTAGE EST OBLIGATOIRE.**

### 2. Le matériel mutualisé

De manière générale, il incombe à chaque musicien de désinfecter les surfaces utilisées. Le matériel nécessaire est mis à disposition par l'Agora. Si besoin d'approvisionnement, le noter sur le cahier de pointage. **Il est important de respecter les consignes d'utilisation du matériel de désinfection mis à disposition afin de le faire en toute sécurité. Elles seront affichées dans le local si nécessaire.**

#### Gestion des micros de chant

- ✓ 2 micros à poste sur pieds, ensachés à disposition. Interdiction de démonter tout ou partie de ces ensembles (pied, micro, câble, sachet)
- ✓ Désinfection obligatoire par spray de la protection du micro en début et fin de répétition
- ✓ Passage d'une lingette désinfectante au niveau du pied de micro si manipulé lors de la répétition
- ✓ Possibilité d'utiliser son propre micro à condition d'amener également son propre pied de micro et son propre câble). Ne pas démonter ou débrancher les micros du local

#### Gestion de la batterie mutualisée

- ✓ Seuls les pieds (cymbales, charleston), la grosse caisse (sans pédale) et les toms sont mutualisés

✓ Pas de démontage ou déplacement de la batterie du local

Chaque batteur vient donc avec ses cymbales, sa pédale de grosse caisse et sa caisse claire. Il peut ajouter des éléments autour la batterie mais pas en enlever (pas de démontage de toms pour placer la ride).

#### Utilisation de la table de mixage et du système de sonorisation

✓ Utilisation de gel hydro-alcoolique avant et après manipulation de la table de mixage et/ou de l'ampli de sonorisation (s'assurer que les mains soient bien sèches avant manipulation de la table de mixage).

En cas de besoin de prêt de matériel du local, une désinfection complète devra être effectuée sur ce dernier (caisse claire, cymbales et/ou pédale grosse caisse) avant de son rangement.

Je m'engage à respecter ce protocole sanitaire.

En cas de doute sur mon état de santé, je m'engage à annuler ma venue.

La Ville de Guilers ainsi que le centre socioculturel l'Agora déclinent toute responsabilité en cas de contagion survenue à l'occasion de ces réservations de répétition. Les répétitions pourront être annulées sans délai si la situation épidémique ne permet pas de réunir les conditions sanitaires pour un maintien dans de bonnes conditions. Ce protocole doit être retourné signé par chaque membre du groupe.

A ..... le

Signature

des

musiciens





# Centre socioculturel L'Agora Ludothèque

## Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans l'espace ludothèque du Centre et sera limitée à 20 participants (la porte sera fermée lorsque le nombre sera atteint)

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains au savon dans les toilettes
- ✓ **Port du masque** pour les adhérents et les bénévoles
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : les jeux/jouets seront proposés aux adhérents (une caisse de jouets à disposition pour chaque jour d'ouverture de la ludothèque, soit une le mardi, une le mercredi et une le samedi) et mis de côté pour une durée de 4 à 7 jours. Les joueurs seront espacés autour de la table pour maintenir les distances.

### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Sortie des adhérents** par le sas du côté du parking
- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par l'animateur
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises, structure, tapis

Ce protocole, rédigé en septembre 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



## Centre socioculturel L'Agora Lutherie / guitare électrique Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : Privilégié le travail en petits groupes. Si mutualisation de matériel, lavage des mains avant et après la séance

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Objets connectés

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Cybercommune » du Centre et sera limitée à 10 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Mise en place (si ce n'est pas déjà le cas) d'un film protecteur sur les claviers afin de faciliter la désinfection

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : dans la mesure du possible, les adhérents viennent avec leur propre matériel. En cas d'utilisation de matériel mutualisé, lavage des mains avant et après la séance

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par les animateurs
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises en plastique, clavier et écran

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora Lutherie / guitare électrique

## Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : Privilégié le travail en petits groupes. Si mutualisation de matériel, lavage des mains avant et après la séance

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



## Centre socioculturel L'Agora Peindre ensemble Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle  $\frac{1}{4}$  heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : Chaque adhérent dispose d'une table de travail et apporte son propre matériel. Désignation d'un « responsable café » en début de séance. Ce dernier sera chargé de préparer et servir le café au moment de la pause.

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération  $\frac{1}{4}$  d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Reliure

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Espace Jeunes » du Centre et sera limitée à 15 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant).

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et les animateurs
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local
- ✓ Fonctionnement de la séance : Chaque adhérent dispose d'une table de travail. Le matériel est mutualisé donc lavage des mains obligatoire en début et fin de séance

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par les animateur
- ✓ Désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora

## Scrabble

### Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes sociales, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

#### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Activités Manuelles » (« Salle Poterie ») du Centre et sera limitée à 10 participants

#### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ **Désinfection** de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ **Aération de la salle** ¼ heure avant (si la salle était occupée avant)
- ✓ **Espace de pratique** : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Pour cela il est nécessaire de disposer 2 tables par tablées

#### 3. Accueil des adhérents

- ✓ **A l'arrivée de l'adhérent**, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ **Port du masque** pour l'adhérent et les animateurs
- ✓ **Conserver la porte entrouverte** afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ **Fonctionnement de la séance** : 4 adhérents par table ; si rotation de table, lavage des mains obligatoire entre chaque changement. Le matériel est mutualisé donc lavage des mains obligatoire en début et fin de séance

#### 4. Sortie de la salle

- ✓ **Aération** ¼ d'heure
- ✓ **Fermeture** des portes par les animateurs
- ✓ **Désinfection** des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.



# Centre socioculturel L'Agora Surfonautes

## Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Cybercommune » du Centre et sera limitée à 10 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animatrice

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des enfants
- ✓ Aération de la salle ¼ heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les espaces de travail si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant)

### 3. Accueil des enfants

- ✓ A l'arrivée de l'enfant, les enfants et leur accompagnateur émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage aux toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour les enfants de plus de 11 ans et l'animatrice
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : pas de travail à deux, pas de déplacement tant que le virus circule.
- ✓ Utilisation de matériel fourni par le Centre (ordinateurs, outils multimédia...)

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération ¼ d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animatrice
- ✓ Désinfection des claviers, écran et tables

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.





# Centre socioculturel L'Agora Tarot

## Protocole d'utilisation des locaux et du matériel

Le présent protocole est inclus dans le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) dans le cadre de la COVID-19. Il a été validé par la mairie de Guilers qui, peut, tout comme la direction de L'Agora, suspendre l'activité ou en exclure des membres en cas d'évolution défavorable de la situation sanitaire ou de non respect du protocole détaillé ci-après.

Les consignes socles, principalement issues du PCA, doivent être appliquées en permanence dans l'enceinte du centre socioculturel. Ces précautions sont, à ce jour, les suivantes :

- ✓ Distance d'1 mètre minimum entre les personnes
- ✓ Ne pas se serrer la main ou se faire la bise
- ✓ Tousser ou éternuer dans votre coude
- ✓ Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
- ✓ Utiliser des essuie-mains jetables
- ✓ Si le lavage des mains à l'eau n'est pas possible, utiliser du gel hydro-alcoolique
- ✓ Pas d'échanges de matériel (stylos, matériel de bureautique) avec les collègues
- ✓ Port du masque obligatoire

Elles peuvent être complétées par des consignes au niveau national ou local, notamment sur le port du masque (actuellement obligatoire en lieu clos).

### 1. Lieu de l'activité

- ✓ L'activité se déroulera dans la salle « Salle 2 » du Centre et sera limitée à 35 participants

### 2. Préparation des locaux par l'animateur

- ✓ Désinfection de la poignée de porte de la salle pour accueil des adhérents
- ✓ Aération de la salle  $\frac{1}{4}$  heure avant (si la salle était occupée avant).
- ✓ Espace de pratique : installer les tables si besoin de manière à respecter la distanciation (1 m entre chaque pratiquant). Pour cela il est nécessaire de disposer 2 tables par tablées.

### 3. Accueil des adhérents

- ✓ A l'arrivée de l'adhérent, il émerge à l'entrée du Centre Social et se désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique à disposition (ou passage au toilettes pour lavage des mains)
- ✓ Port du masque pour l'adhérent et l'animateur
- ✓ Conserver la porte entrouverte afin de ne pas toucher les poignées de porte et pour aérer le local.
- ✓ Fonctionnement de la séance : 4 adhérents par table ; si rotation de table, lavage des mains obligatoire entre chaque changement. Le matériel est mutualisé donc lavage des mains obligatoire en début et fin de séance.

### 4. Sortie de la salle

- ✓ Aération  $\frac{1}{4}$  d'heure
- ✓ Fermeture des portes par l'animateur
- ✓ Désinfection des tables, dossier de chaises en plastique

Ce protocole, rédigé en août 2020, sera revu en fonction des recommandations gouvernementales et des décisions préfectorales.